

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01329 Numéro SIREN : 440 279 800 Nom ou dénomination : 4 MED FRANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2024 sous le numéro de dépôt 7857

FS87572

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

SAS 4 MED FRANCE

24 - 26 cours du Danube
77700 SERRIS

N° SIREN : 440 279 800

REÇU LE

19 JUIN 2024

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

N° de Répertoire :

SAS 4 MED FRANCE24 - 26 cours du Danube
77700 SERRIS**N° SIREN : 440 279 800****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS***Exercice clos le 31 décembre 2023***A l'assemblée générale de la société 4 MED FRANCE****1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 4 MED FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe intitulée « Créances et dettes » indique que les créances clients sont évaluées à leurs « valeurs nominales ». Dans le cadre de notre appréciation de la réalité et de la juste valeur des créances clients, nous nous sommes appliqués à vérifier par sondage que l'apurement des créances clients ne présentait pas de risques autres que ceux déjà provisionnés.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou

non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon,

Le Commissaire aux Comptes,

Endrix AUDIT
Charles-Alexandre GIAUX

Signé électroniquement le 31/05/2024 par
Charles-Alexandre Giaux

endrix.

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	274	274		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	110 554	110 015	539	1 606
	Autres immobilisations corporelles	11 972	9 060	2 912	5 902
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				4 400
	TOTAL (II)	122 800	119 350	3 451	11 908
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	434 213		434 213	426 545
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	937 685	3 835	933 850	987 226
	Autres créances	363 072		363 072	732 089
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	579		579	579
	DISPONIBILITES	292 984		292 984	198 306
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	2 028 533	3 835	2 024 698	2 344 746
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 151 333	123 185	2 028 149	2 356 653

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

4 400

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 027 120	1 027 120
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	17 707	17 707
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	93 401	93 401
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		35 779
	Report à nouveau	(257 093)	
	Résultat de l'exercice	(15 935)	(292 872)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	865 200	881 135
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	4 506	4 506
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	4 506	4 506
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 265	181 295
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	93 936	29 898
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	987 362	1 157 244
	Dettes fiscales et sociales	61 551	38 760
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	13 084	62 624
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 157 199	1 469 821
	Ecarts de conversion passif	1 244	1 192
	TOTAL PASSIF	2 028 149	2 356 653
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(15 935,37)	(292 872,44)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 063 263	1 439 923
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 265	
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	4 946 037	99 364	5 045 401	4 762 602
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	12 061		12 061	20 238
	Montant net du chiffre d'affaires	4 958 098	99 364	5 057 462	4 782 841
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			16 129	5 935
	Autres produits			3	5 157
	Total des produits d'exploitation (1)			5 073 594	4 793 932
	Achats de marchandises			3 658 551	3 458 936
	Variation de stock			(7 668)	68 820
	Achats de matières et autres approvisionnements			10 592	13 976
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 440 411	1 540 855
CHARGES D'EXPLOITATION	Impôts, taxes et versements assimilés			2 310	2 334
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			4 057	4 524
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			3 835	626
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges			4 724	2 813	
Total des charges d'exploitation (2)			5 116 813	5 092 884	
RESULTAT D'EXPLOITATION			(43 219)	(298 952)	

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(43 219)	(298 952)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	23 984	17 947
	Total des produits financiers	23 984	17 947
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 937	11 591
	Total des charges financières	13 937	11 591
RESULTAT FINANCIER		10 046	6 356
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(33 172)	(292 596)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	17 851 -4 506	781 13 000
	Total des produits exceptionnels	22 357	13 781
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 608 4 506	14 058
	Total des charges exceptionnelles	5 120	14 058
RESULTAT EXCEPTIONNEL		17 237	(277)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		5 119 935	4 825 660
TOTAL DES CHARGES		5 135 870	5 118 533
RESULTAT DE L'EXERCICE		(15 935)	(292 872)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 028 149** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 119 935** euros et un total **charges** de **5 135 870** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-15 935** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivants:

Catégorie	Méthode d'amortissement	Durée d'amortissement
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément aux règlements 2015-06 et 2015-07 du 23 Novembre 2015 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables pour l'établissement des comptes annuels, la société a procédé à une étude de la valeur actuelle de ses actifs incorporels. La valeur actuelle de l'actif retenue est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. En cas de valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable de l'actif incorporel, une dépréciation est comptabilisée par la société.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat a été retenu sauf écart significatif.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Capital social

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	12 839,00	80,0000	1 027 120,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	12 839,00	80,0000	1 027 120,00

Effectif moyen

	31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL		

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	1 027 120				1 027 120
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	17 707				17 707
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	93 401				93 401
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	35 779			(35 779)	
Report à nouveau		(292 872)		35 779	(257 093)
Résultat de l'exercice	(292 872)	292 872		(15 935)	(15 935)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	881 135			(15 935)	865 200

Date de l'assemblée générale 14/06/2023

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 881 135

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 881 135

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (15 935)

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	274					274
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	274					274
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	110 554					110 554
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 972					11 972
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	122 526					122 526
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 400			4 400		
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 400			4 400		
TOTAL		127 200			4 400		122 800

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	274			274
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	274			274
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	108 949	1 066		110 015
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	6 070	2 991		9 060
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	115 019	4 057		119 076
TOTAL	115 293	4 057		119 350

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Stocks et En-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	434 213	426 545	7 668	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	434 213	426 545	7 668	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	4 506	4 506	4 506	4 506
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 506	4 506	4 506	4 506
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	16 129	3 835	16 129	3 835
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	16 129	3 835	16 129	3 835
TOTAL GENERAL		20 635	8 341	20 635	8 341
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			3 835 4 506	16 129 4 506	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	9 204	9 204	
	Autres créances clients	928 481	928 481	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 104	15 104	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	343 462	343 462	
	Débiteurs divers	4 506	4 506	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	1 300 757	1 300 757	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 265	1 265		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	987 362	987 362		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	61 484	61 484		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	67	67		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	13 084	13 084		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 063 263	1 063 263		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

SOCIETE 4 MED FRANCE

S.A.S.U. au Capital de 1 027 120.00 €

24, Cours du Danube

77 700 – SERRIS

RCS MEAUX B 440 279 800

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 10 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 10 juin,
A 12 heures,

L'associé unique de la S.A.S.U. Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle 4 MED FRANCE, société au capital de € 1 027 120 divisé en 12 839 actions de €. 80 chacune, s'est présenté en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social 24, Cours du Danube – 77 700 - SERRIS, sur convocation de la gérance, conformément à la loi et aux statuts.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque Membre de l'Assemblée en entrant en séance.

Est présent ou représenté :

~~S.A.S. ADV MED HOLDING~~ 12 839 actions
Représentée par Monsieur Christian ROCTON

Soit au cumul 12 839 actions

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christian ROCTON représentant la société ADV MED HOLDING, présidente de la société 4 MED FRANCE.

En sa qualité de présidente de la Société, la société ADV MED HOLDING, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux comptes.

La société ADV MED HOLDING, associée unique, a pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- * Examen des comptes annuels clos au 31 décembre 2023,
- * Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- * Quitus au président,
- * Affectation des résultats,
- * Conventions visées à l'article L 223-19 du code du commerce,
- * Observations et questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau :

- * Les comptes annuels,
- * Le rapport de gestion,
- * Le rapport général et spécial du Commissaire aux comptes,
- * Le rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code du commerce.
- * Un exemplaire des statuts

PREMIERE DECISION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, du rapport général du Commissaire aux comptes sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2023, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle approuve notamment le montant global des dépenses et charges non déductibles fiscalement telles que visées à l'article 39-4 du C.G.I.

En conséquence, elle donne à la présidente quitus de sa gestion pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023 s'élève à -15 935.37 euros et que le report à nouveau débiteur s'élève à - 257 093.23. Le total de ces postes représente une somme à affecter de - 273 028.60 euros, répartie de la façon suivante :

- Report à nouveau	- 273 028.60 €
--------------------	----------------

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'il a été distribué au titre des trois derniers exercices :

- 31/12/2020	70 000,00 €
- 31/12/2021	0,00 €
- 31/12/2022	0,00 €

TROISIEME DECISION

L'Assemblée Générale, après avoir lu le registre des conventions relatif aux conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, prend acte des conventions conclues sur l'exercice ou existant sur les exercices antérieurs et déclare les approuver.

QUATRIEME DECISION

L'Assemblée Générale, prend connaissance des conventions qui lie la Société ADV MED HOLDING à la S.A.S.U. 4 MED FRANCE ainsi qu'à la S.A.S.U. HEMOCUE FRANCE au titre des honoraires et refacturations de charges.

Cn

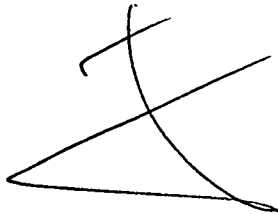
CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités prévues par la loi auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Meaux.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le Président conformément aux statuts de la société.

Fait à Serris,
Le 10 juin 2024.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'X' or 'Z' shape with a horizontal line extending to the right.

La Présidente
S.A.S. ADV MED HOLDING
Représentée par *Mr Christian ROCTON*

SOCIETE 4 MED FRANCE

S.A.S.U. au Capital de 1 027 120 €

24, Cours du Danube

77 700 – SERRIS

RCS MEAUX B 440 279 800

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Cher associé,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Présentation des états financiers

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers couvrent une période d'exploitation de douze mois, s'étalant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Situation et activité de la Société au cours de l'exercice

Notre **chiffre d'affaires** hors T V A, s'élève à **5 057 462 € au 31/12/2023** contre **4 782 841 € au 31/12/2022**, soit une **hausse de notre volume d'activité de 5.74 %**. Cette augmentation provient d'un effet double. En effet, nous obtenons une répercussion sur l'exercice 2023 de notre décision de l'année précédente à augmenter nos prix de vente. Par ailleurs, nous constatons une augmentation de notre volume de vente au titre des quantités vendues.

Notre marge commerciale s'est établie à **1 395 986 € à fin 2023** contre **1 241 108 € à fin 2022**, soit une hausse de **12.48%**. Notre coût d'achat des marchandises vendues représente **3 650 883 € au 31/12/2023** contre **3 527 756 € au 31/12/2022** soit une augmentation de **3.49%**. Par conséquent, nous obtenons ratio de marchandises par rapport à notre chiffre d'affaires de **1.39 au 31/12/2023** contre **1.36 au 31/12/2022** soit une **hausse de 2.21%**.

Nos charges fixes de structure hors sous-traitance et refacturation des charges, celles-ci s'élèvent à **856 470 € au 31/12/2023** contre **862 712 € au 31/12/2022** soit une **variation de -0.07%**. Baisse relative à la diminution du coût des loyers refacturés par notre holding en raison du transfert des sièges sociaux des entreprises du groupe avec une diminution de ce poste de **13 884 €**. Nous notons également une baisse de notre poste de catalogues et imprimés avec **- 14 657 €**. Enfin, nous remarquons une baisse de notre poste de loyer de stockage de matériel pour **-11 425 €**.

De facto, nous obtenons une augmentation de notre création de richesse qui s'élève à **- 44 425 € au 31/12/2023** contre **-299 747 € au 31/12/2022**. Cela provient de deux facteurs : une amélioration de notre volume d'activité de part le prix de vente mais également de part les quantités, puis une légère baisse de nos charges de structure.

Cn



Notre poste impôts et taxes est resté stable avec une variation de -1.03% soit 24 € € pour atteindre 2 310 € au 31/12/2023 contre 2 334 € au 31/12/2022. Cela provient exclusivement d'une baisse de notre CVAE avec -63 €.

Notre **résultat d'exploitation** est déficitaire de 43 219 € au 31/12/2023, contre un déficit de 298 952 € au 31/12/2022.

Cette situation nous permet d'obtenir un **résultat net comptable déficitaire de 15 935.37 € en 2023**, contre un résultat déficitaire de 292 872.44 € en 2022.

Vous trouverez ci-après le tableau des charges de l'exercice 2022 et 2023.

	2022	2023
	12 mois	12 Mois
Achats de marchandises	3 527 756	3 650 883
Achats consommés		
Achats de matières et autres approvisionnement	13 976	10 592
Autres achats et charges externes	1 540 855	1 440 411
Impôts et taxes	2 334	2 310
Salaires		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements	4 524	4 057
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	626	3 835
Dotations aux provisions		
Autres charges	2 813	4 724
	5 092 884	5 116 813

Pour cet exercice :

- Nos charges financières s'élèvent à 13 937 € correspondant aux intérêts de comptes courants et aux pertes de change.
 - Nos produits financiers s'élèvent à 23 984 € correspondant aux gains de change et autres produits financiers.
-
- Nos produits exceptionnels s'élèvent à 22 357 € correspondant à des retraitements exceptionnels sur le poste des créances clients et à la reprise d'une provision pour litige avec l'un de nos fournisseurs.
 - Nos charges exceptionnelles s'élèvent à 5 120 € correspondant majoritairement à la dotation d'une provision pour litige.

Au cours de l'année 2023 notre politique d'investissement nous a conduit à ne pas réaliser d'opération particulière. Néanmoins, nous notons un transfert de notre dépôt de garantie anciennement immobilisé, dans le compte courant de notre holding aux vues du transfert de siège social qui s'est opéré en cette année 2023.

Au cours de cette assemblée, vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à votre président.

En conséquence de toutes ces opérations cela n'a pas entraîné d'impôt sur les sociétés.

Cn

Prospectives

Suite aux lourdes conséquences des effets de l'inflation sur nos achats de marchandises, nous comptons en 2023 réévaluer nos prix de vente afin de pérenniser notre marge commerciale. Nous devrions observer à un ralentissement de ce phénomène d'inflation courant 2024 ce qui garantirait notre rentabilité sur nos contrats signés avec nos partenaires.

Parallèlement à cela, nous devrions obtenir une certaine stabilité dans nos charges de structures puisque nous aurons pour la première fois, un exercice complet dans nos nouveaux locaux.

Nous souhaitons également continuer à améliorer notre besoin de fonds de roulement en réduisant le nombre de jours crédit client qui est passé de 57.34 jours au 31/12/2022 à 49.81 jours au 31/12/2023.

Par rapport aux constats et aux solutions apportés nous devrions atteindre un résultat d'environ 50 000 € avant impôt.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faites de toutes charges et de tout impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un **déficit de -15 935.37 €**. Le poste des **réserves libres s'élève à - 257 093.23 €, soit une somme globale à affecter de -273 028.60**

Nous vous proposons d'affecter la totalité de cette somme en report à nouveau débiteur pour -273 028.60 euros.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ont intégrés 1 244 € dépense non déductible fiscalement (article 39-4 du C.G.I). Elles correspondent à des différences de conversion en gain de change.

Délais de paiement

Dans le cadre de notre rapport de gestion sur l'exercice clos, nous portons à votre connaissance que la société n'a pas été en mesure de déterminer les délais de paiement vis-à-vis des tiers.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons le montant des dividendes distribués au titre des années antérieures :

31/12/2020	70 000 €
31/12/2021	0 €
31/12/2022	0 €

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre présidente pour l'exercice écoulé.

Le Président

